

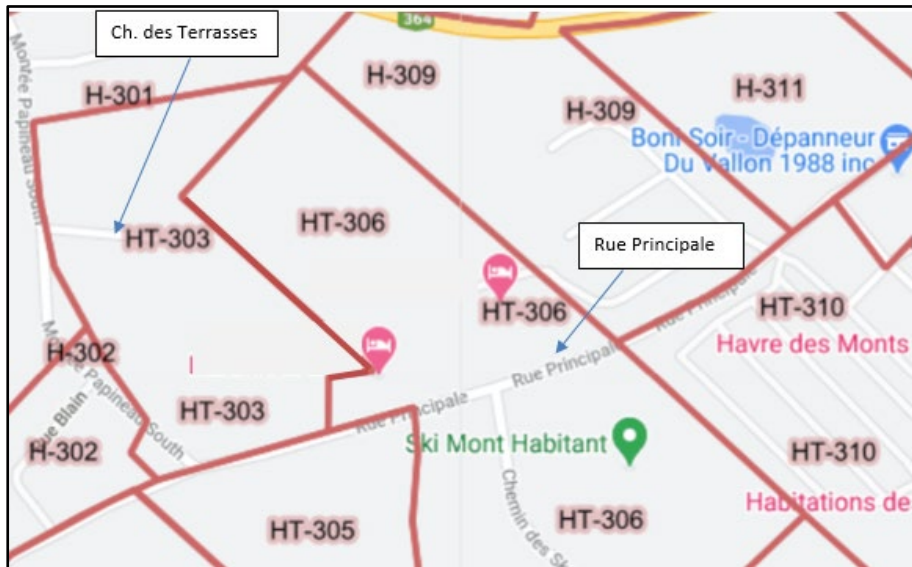


Aux personnes et organismes intéressés

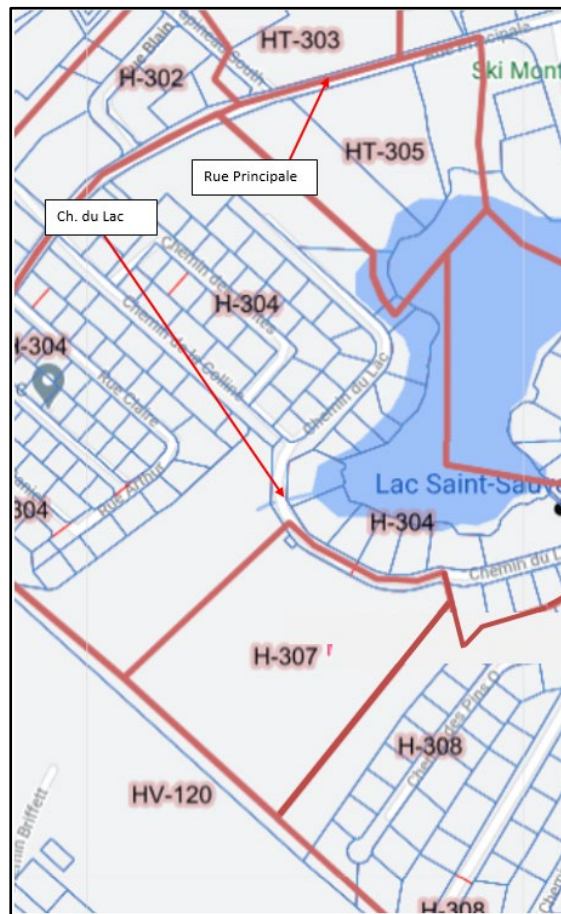
AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

Projet de règlement 222-65-2021 amendant le *Règlement de zonage 222-2008* afin de modifier la délimitation et les dispositions applicables à la zone H 307, modifier la délimitation des zones HV 120, HT 303, H 304, H 307, H 308 et H 309 ainsi que pour créer les nouvelles zones H 407 (à même une partie des zones HV 120 et H 304) et HT 408 (à même une partie des zones HT 303, HT 306 et H 309).

SECTEUR DU CHEMIN DES TERRASSES



SECTEUR DU CHEMIN DU LAC



Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Pour faire suite à l'adoption de ce règlement, se tiendra une assemblée publique de consultation, en vidéoconférence via l'application Zoom, qui aura lieu le **mardi 13 avril 2021, à 19 h**.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer sur ce sujet. Le projet de règlement ainsi que le plan de zonage

pour identifier les zones sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville, sous la rubrique *Documents*.

Nous demandons aux personnes de s'inscrire à l'avance, avec votre **nom, adresse et numéro de téléphone** à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.saint-sauveur.qc.ca. Nous vous enverrons le lien par courriel, suite à votre inscription, afin de pouvoir assister à l'assemblée.

Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service de l'urbanisme ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : 450 227-4633, et ce, pendant les heures régulières de bureau.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 31 mars 2021.

Le greffier adjoint,

Yan Senneville, OMA